

## Formulaire d'inscription pour marques

---

- Spécialité du Canton du Jura
  - Jura bernois Produits du terroir
  - Produit des parcs suisses
  - Original Viande chevaline suisse
  - Damassine AOP
- 

***Veillez mettre une ou plusieurs croix dans les cases correspondantes à votre demande (exemple : Produits des parcs suisses et Jura bernois Produits du terroir ou Damassine AOP et Spécialité du Canton du Jura ou encore uniquement Damassine AOP)***

---



## **COORDONNEES DU PRODUCTEUR**

Nom / Entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du contact : \_\_\_\_\_

Adresse 1 : \_\_\_\_\_

Adresse 2 : \_\_\_\_\_

Adresse 3 : \_\_\_\_\_

NPA / Localité : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_ N° de portable : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Site web  
de votre entreprise: \_\_\_\_\_

Type :

- Activités à la ferme
- Agriculteur
- Artisan-producteur
- Apiculteur

- Industrie
- Vigneron-encaveur
- Groupement

Je suis déjà au bénéfice d'un certificat OIC  
Lequel : \_\_\_\_\_

Le producteur indiqué en page 2 souhaite obtenir la marque mentionnée en page 1 pour le(les) produit(s) suivants :

Nom du produit : \_\_\_\_\_

Nom du produit : \_\_\_\_\_

Nom du produit : \_\_\_\_\_

Nom du produit : \_\_\_\_\_

Nom du produit : \_\_\_\_\_

Nom du produit : \_\_\_\_\_

Le producteur accepte que les résultats d'analyse, pour un produit non conforme à la législation en vigueur, effectuées par le SCAV (Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires) ou le KLB (Kantonales Laboratorium Bern) soient transmis à la CIGM. Il accepte également qu'un organisme de certification effectue les contrôles nécessaires

**Le producteur atteste avoir pris connaissance :**

Pour la demande de marques "Spécialité du Canton du Jura" ou "Jura bernois Produits du terroir" : du règlement d'utilisation des marques

Pour la demande du label Parc : des exigences spécifiques du Parc naturel régional Chasseral ou Doubs.

Pour la demande marque "Original" : du règlement d'utilisation de la marque de garantie Original Viande chevaline suisse" ainsi que du système de cotisations.

Pour la demande AOP Damassine : du règlement d'utilisation du logo Damassine AOP, du cahier des charges AOP Damassine ainsi que le document "**Fiche verger " dument renseigné et signé.**

***Cette demande signée vous inscrit automatiquement auprès de l'interprofession Damassine***

Lieu : ..... Date : .....

Signature : .....

**Annexes :**

- Règlements d'utilisation des marques « Spécialité du canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir »
- Système de cotisations
- Exigences spécifiques du Parc national régional Chasseral
- Exigences spécifiques du Parc national régional du Doubs
- Règlement d'utilisation de la marque de garantie « Original Viande chevaline suisse »
- Documents pour visite du contrôleur OIC (Organisme Intercantonal de certification)
- Règlement d'utilisation du logo « Damassine AOP »

Ce formulaire doit être dûment rempli et retourné par courrier à la Fondation Rurale Interjurassienne, Domaine Filière alimentaire et espace rural, case postale 65, 2852 Courtételle.

Nous envoyons ensuite votre demande à OIC afin qu'il procède à l'organisation du contrôle de certification

Dès que nous recevrons le-les document-s attestant de la certification de votre produit, nous vous le ferons parvenir

Des renseignements peuvent être obtenus par téléphone auprès de MM Lionel Gilliotte (032/420.74.56), responsable du domaine FAER, et Pierre Olivier Donzé (032/420.74.83), assistant de projet.